



FOURNISSEURS

ENTREPRISE

**Nom entreprise : AG2R
La mondiale : Club
AGRRO Croissance**

**Chiffre d'Affaires
(2019) :** /

Effectif (2019) : 6
membres fondateurs du
club

Pays (siège social) :
France

Site internet :
www.ag2rlamondiale.fr/

Contact :

Anne-Claire DURAND

tel : 06 87 39 50 20

[anne-claire.durand@
ag2rlamondiale.fr](mailto:anne-claire.durand@ag2rlamondiale.fr)



CLUB AGRRO CROISSANCE : un fonds pour la croissance positive du secteur agroalimentaire

CONTEXTE

Aujourd'hui, l'agroalimentaire est le premier employeur industriel français. Le secteur agroalimentaire regroupe actuellement 17 647 entreprises, dont 76% sont des TPE, et 22% des PME. **La filière agroalimentaire regroupe 4 grands secteurs d'activité (artisanat, industrie, distribution, restauration) et 80 métiers.**

Le pôle alimentaire de AG2R La mondiale apporte son soutien et expertise aux salariés et chefs d'entreprise du secteur de l'agroalimentaire depuis 1955. Il a été mis en place pour représenter et défendre les intérêts de la filière en matière de retraite, de santé, de prévoyance, d'épargne et d'engagement sociétal. Ils assurent la sécurité de salariés dans 115 000 entreprises du secteur. En 2019, le club AGRRO CROISSANCE a été créé afin de renforcer ce partenariat.

OBJECTIF(S)

- Création du fond AGRRO croissance.
- Partage d'expertise aux hommes et femmes du secteur agroalimentaire.
- Développement et assurance de la santé du capital humain des entreprises.
- Développement de l'attractivité des métiers et de la croissance économique du secteur agroalimentaire.



DÉMARCHE

La création du club AGRRO CROISSANCE s'inscrit dans le prolongement du pôle alimentaire d'AG2R La mondiale et donc du soutien au secteur agroalimentaire.

Il est composé de 6 membres, chefs d'entreprise du secteur. Ils se réunissent 4 fois par an. Frédéric BOUISSET, ex-Président-directeur général de Labeyrie Fine Foods, préside le club.

Le lancement en 2019 **des Fonds AGRRO CROISSANCE** est la première démarche du club. Ces fonds sectoriels répondent aux besoins de financement des **PME** de l'agroalimentaire présentes sur toute la filière de la production à la consommation.

En ce qui concerne la structure des financements :

Les fonds ont une dotation initiale s'élevant à **50 millions d'euros**. Ils prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils sont structurés en dettes seniors d'une maturité de 5 à 8 ans. Les fonds AGRRO croissance apporteront **1 à 2,5 millions d'euros aux PME sélectionnées**.

Pour en savoir plus

<https://www.youtube.com/watch?v=63wYyKRrx0>

<https://presse.ag2ramondiale.fr/actualites/ag2r-la-mondiale-recompense-pour-sa-strategie-dinvestissement-dans-les-pme-et-les-eti-1103-3a203.html>

DÉMARCHE (SUITE)

En ce qui concerne les entreprises pouvant bénéficier de ces fonds :

Les entreprises visées par cette levée de fonds sont **les PME** avec plus de **3 ans d'existence** établies en **France**, réalisant entre **5 et 50 millions d'euros** de chiffre d'affaires. Ces fonds leur permettent de développer des projets en cours mais également de financer les besoins courants.

Le CLUB AGRRO CROISSANCE a pour vocation de s'élargir pour représenter la diversité des régions et des tailles d'entreprise dans le secteur de l'agroalimentaire en France.

AG2R la mondiale a récemment reçu la couronne l'Agefi pour récompenser cette initiative en matière de financement des PME et des ETI. Les fonds AGRRO croissance ont été mis à l'honneur.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Fonds conséquents qui ont un réel impact sur les petites et moyennes entreprises ayant des besoins de financement.
- Opportunité de partager des idées et de tester des nouvelles méthodes pour développer la RSE dans le secteur agroalimentaire français.
- Club intégré à AG2R la mondiale, leader en matière de protection sociale et patrimoniale en France.

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Efficacité des investissements.• Les membres du club sont des chefs d'entreprise du secteur, ce qui facilite l'analyse des besoins des PME.• Culture d'un modèle de protection sociale unique associant rentabilité, solidarité et engagements sociétaux.	<ul style="list-style-type: none">• Adaptation au marché pour les entreprises aidées.• Développement des pratiques en faveur du développement durable sur toute la filière.• Protection sociale pour les hommes et les femmes travaillant dans le secteur de l'alimentaire.

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes

